



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Cont@ct n°9 du 15 janvier 2018



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

VIE FEDERALE



Paris, le 8 janvier 2018

Nos Réf : MR/ BB

À l'attention de :
Présidents et délégués UFOLEP

☎ 01 43 58 97 60 bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr

Objet : Tableau de bord des comités, suivi longitudinal

Cher(e)s Ami(e)s,

Nous vous souhaitons, en ce début d'année, tous nos vœux de réussite dans les différents projets que vous mènerez.

Nous revenons vers vous pour évoquer le dispositif de "Suivi longitudinal des comités" qui entame sa 6ème édition.

Vous allez être destinataires au 8 janvier 2017,

- d'un guide explicatif personnalisé pour vous accompagner dans la saisie du formulaire en ligne,
- l'accès au formulaire étant dans votre « espace délégation » (<http://reseau.ufolep.org/>).
- vous avez également accès dans cet espace à toutes les données collectées depuis le début du dispositif.

Nous tenions également à vous rappeler que ce dispositif a pour objet d'avoir à la fois une vision globale de chaque comité mais aussi de l'ensemble de notre réseau.

Les données demandées pourront également vous servir à préparer le rapport d'activités pour votre assemblée générale.

Nous vous informons que la date limite de retour des formulaires est fixée

au 20 février 2018

et que vous pouvez à tout moment solliciter un accompagnement spécifique en prenant contact avec Benoit BEAUR bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr.

Espérant que ces différents éléments d'informations vous permettront de faciliter votre travail et alléger vos contraintes, nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG
Elue Nationale en charge
du dossier VRAC

Benoit BEAUR
Chef de mission VRAC

Cont@ct n°9 du 15 janvier 2018





Cher(e)s Ami(e)s,

Le département de la Meuse accueillera la 71^{ème} assemblée générale de l'UFOLEP à Bar-le-Duc (55) du 14 au 15 avril 2018.

Vous trouverez ci-après les documents validés lors de la réunion du comité directeur national des 18 et 19 décembre derniers :

- règlement de l'assemblée générale incluant notamment :
 - la fiche « **vœux** » et la fiche « **questions** » : la date limite de retour est fixée au **19 février 2018**,
 - la fiche « **pouvoir** » : pour faciliter la préparation de l'AG, le retour est vivement souhaité, au plus tard, pour le **30 mars 2018** à l'échelon national.

En vous remerciant et restant à votre entière disposition.
A très bientôt !

Philippe MACHU, Président National



**- RÈGLEMENT -
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

14 ET 15 AVRIL 2018

BAR-LE-DUC (55)

[Règlement de l'assemblée générale](#)

Retrouvez la version Word des fiches questions, vœux et pouvoirs :

[Questions](#)

[Vœux](#)

[Pouvoir](#)

Fin janvier, nous vous transmettrons la fiche d'inscription + toutes modalités pratiques ainsi que la prévision de budget 2018.

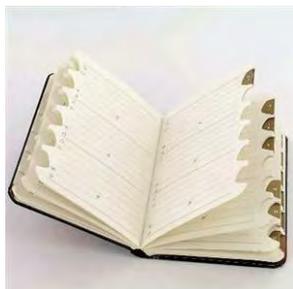


Contact :

Agathe VRIGNAUD
01.43.58.97.65

avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr

MISE A JOUR DU REPERTOIRE



UFOLEP 59

Nouveau Président : **Bruno VERBEKEN** / b.verbeken@ufolep-nord.fr

Un(e) animateur (trice) Sportif (ve) UFOLEP**Missions :**

Placée sous l'autorité du Comité départemental UFOLEP de Meurthe et Moselle ou de son représentant, la personne exercera des fonctions d'animateur(trice) sportif(ve) dans le cadre des projets portés par la structure.

Il/Elle aura pour mission de :

- Préparer et animer des séances sportives régulières auprès de différents publics dans un but d'initiation, de santé, de loisirs ou de perfectionnement
- Prendre part à l'organisation des projets et manifestations proposés par le comité départemental UFOLEP
- Participer à la construction et à l'animation des formations de bénévoles
- Animer des formations aux gestes de premiers secours

Compétences requises :

- Expérience dans l'animation sportive auprès de différents publics.
- Capacité à proposer des activités sportives diversifiées favorisant l'éducation citoyenne, l'épanouissement, le développement psychomoteur, l'autonomie ou la santé.
- Méthodologie pour élaborer des projets et des outils pédagogiques.
- Capacité à travailler en concertation et en complémentarité avec des dirigeants associatifs et des équipes de professionnels.
- Dynamisme, créativité, sens du contact et des responsabilités, force de proposition.
- Grande capacité d'adaptation et d'anticipation. Autonomie.

Diplômes et/ou expériences nécessaires

B.P.J.E.P.S APT ou dominante sportive

B.E.E.S

Licence STAPS

Expérience dans l'animation/l'entraînement sportif souhaitée

Permis B et véhicule personnel obligatoires (Remboursement des frais de déplacement mensuels)

Conditions d'emploi :

Contrat à Durée Indéterminée – Temps Plein

Base de rémunération : Groupe 4 Convention Collective du Sport, soit 1756 euros bruts mensuels

Poste à pourvoir dès que possible

Poste nécessitant des déplacements départementaux / siège social à Nancy

Candidatures :

Adresser lettre de candidature et CV avant le **22 Janvier 2018** :

Par mail : amandine.oliveira@ligue54.org

Par courrier :

Ligue de l'Enseignement

Amandine OLIVEIRA

49, rue Isabey

CS 85 221

54 052 NANCY CEDEX

La Ligue de l'enseignement de Bourgogne Franche Comté recrute :

DELEGUE (E) REGIONAL (E) a la VIE SPORTIVE

Profil :

- Expérience dans la gestion de projets
- Affinité avec le monde sportif
- Gout pour le travail en équipe et partenarial

Missions :

- Accompagner la mise en œuvre du Plan régional de développement des comités sportifs UFOLEP et USEP
- Proposer et animer des actions en transversalité (sport, santé, citoyenneté...)
- Développement de nouveaux projets (rédaction, recherche de financements, évaluation...)

Conditions :

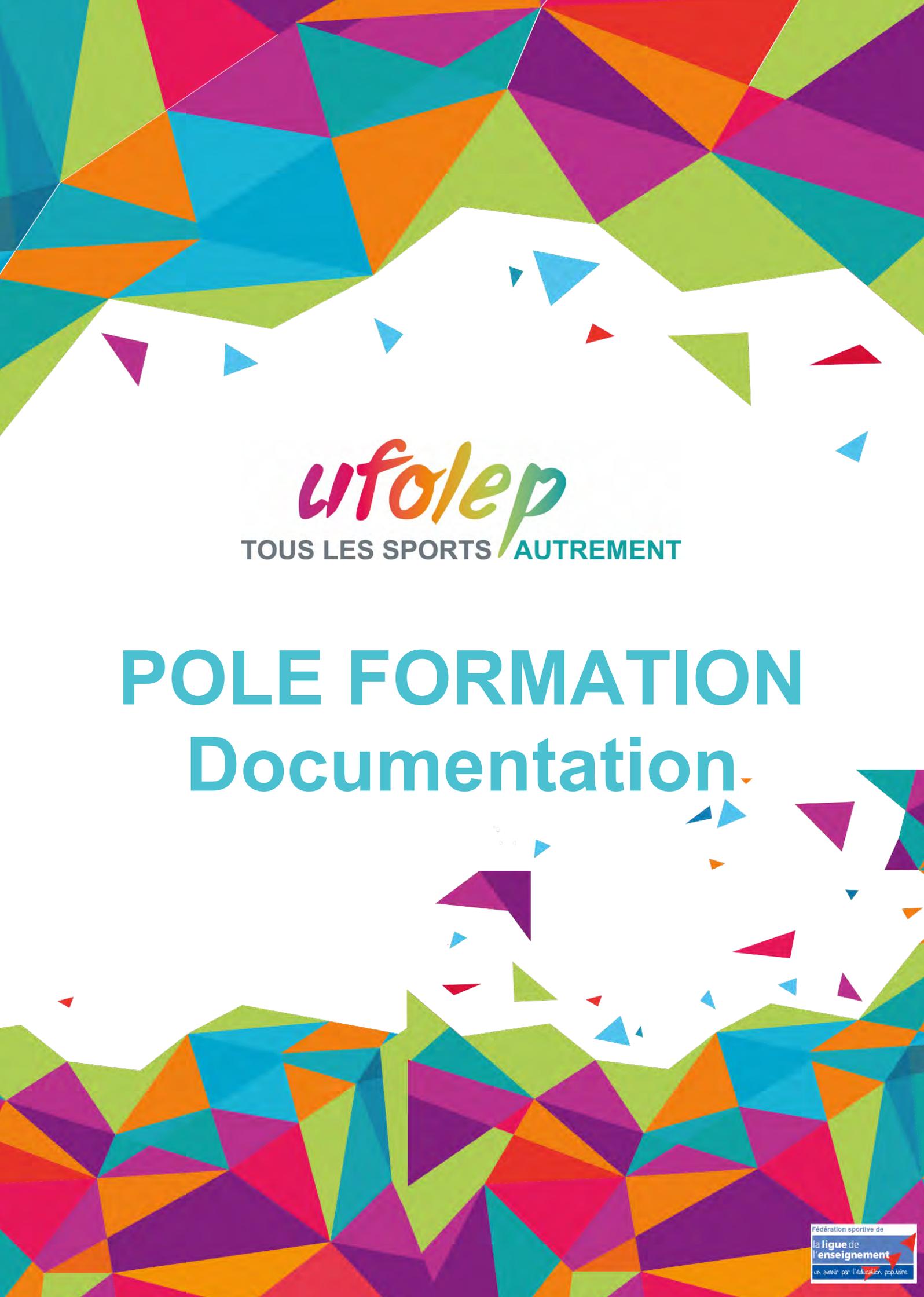
- Poste basé à Dijon avec déplacements en Bourgogne Franche Comté
- CDD d'un an avec souhait de pérennisation
- Rémunération : Base indice 350 de la convention collective de l'animation, soit 2131,5 € brut.
- Poste à pourvoir au 15 février



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

COMMUNICATION



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

POLE FORMATION

Documentation

Les outils « Éduquer c'est prévenir ! » sont disponibles

"Éduquer c'est prévenir !" ce sont des programmes éducatifs et pédagogiques clefs en main pour sensibiliser et prévenir des risques dans le cadre familial, scolaire ou périscolaire.

L'objectif ? Créer chez les plus jeunes une culture de la responsabilisation à travers des initiations éducatives telles que la prévention des risques domestiques, la prévention canicule, le "savoir-rouler", ...

L'Équipe Pédagogique Nationale et le pôle formation vous propose de vous doter de ces outils complémentaires aux dispositifs sportifs et citoyens de l'UFOLEP.

4 THEMATIQUES - 5 INITIATIONS

Chaque pack thématique est composé :

- de jeux éducatifs (puzzles, dominos, memorys...)
- d'un triptyque pédagogique
- d'affiches et flyers
- de guide d'intervention pédagogique

L'ensemble des initiations se retrouvent dans le **PACK COMPLET** pour 150 € TTC (frais de port en sus)

ROLL-UP DÉDIÉ

Vous avez également la possibilité de compléter votre kit d'outils avec le **roll-up "Éduquer c'est prévenir !"**.

Tarif négocié à 112,8 € TTC (frais de port inclus)

[>>> DEMANDEZ VOS OUTILS VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE <<<](#)

POUR COMMUNIQUER SUR CE DISPOSITIF

Vous disposez de différents outils pour promouvoir ce dispositif notamment auprès de structures partenaires >> Téléchargez le [KIT COMM](#)

LES EQUIVALENCES DU PSC1

LE POINT SUR LES ÉQUIVALENCES

Il existe un grand nombre de formations aux premiers secours. Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur les équivalences ou la validité de vos diplômes.

Depuis le 1^{er} août 2007, la formation de référence est le PSC1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1). Ce n'est pas une nouvelle formation, il s'agit d'une évolution de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) qui existait depuis 1991.

Ci-dessous la liste des diplômes admis en équivalence du PSC1 :

- ✚ L'AFPS, quelle que soit son année d'obtention
- ✚ Le PSE1
- ✚ Le BNS (Brevet National de Secourisme) qui n'existe plus depuis 1991
- ✚ Le Brevet de Brancardier Secouriste
- ✚ Le Brevet de Secouriste de la Protection Civile
- ✚ Le CSST (Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail) tant que son titulaire est à jour de son recyclage

Cas particulier :

- ✚ Le BEPS (Brevet Européen de Premier Secours) délivré par la Croix Rouge est reconnu dans toute l'Europe par les sociétés Croix-Rouge. Le BEPS n'est pas admis en équivalence du PSC1

Liste des professions qui dispensent de passer le PSC1 :

- ✚ Médecin
- ✚ Chirurgien-dentiste
- ✚ Pharmacien
- ✚ Vétérinaire
- ✚ Sage-femme
- ✚ Infirmier(e) diplômé d'État

▲ Important !

L'UFOLEP nationale est aujourd'hui agréée par le Ministère de l'Intérieur afin de dispenser les formations PSC1 et Monitorat (BNMPS-PAE3).

Renseignez-vous auprès du Pôle Formation (01.43.58.97.55.) pour obtenir les coordonnées du Comité Départemental UFOLEP le plus proche dispensant les formations PSC1.

STAGES DE FORMATEURS PSC1 – 2018

Bonjour à tous,

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Vous trouverez ci-dessous la programmation des trois stages de formateur.trice.s PSC1 définis par l'Équipe Pédagogique Nationale de Secourisme pour l'année 2018. Vous trouverez également les dates de clôture des inscriptions pour chaque stage de formateur.trice.s.

Nous en profitons pour vous rappeler que l'ordre de priorité d'inscription est le suivant :

- Comités UFOLEP non agréés
- Comités UFOLEP ne s'appuyant que sur un formateur (donc en « danger » au regard de la réglementation)

1^{ER} STAGE

- Du samedi 21 avril (14h) au samedi 28 avril 2018 (12h) au Centre CAMIETA – URRUGNE (Pyrénées-Atlantiques)

↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 20 MARS 2018**

2^{ÈME} STAGE

- Du samedi 30 juin (14h) au samedi 7 juillet 2018 (12h)

↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 30 MAI 2018**

3^{ÈME} STAGE

- Du samedi 24 novembre (14h) au samedi 1^{er} décembre (12h) au Centre CAMIETA – URRUGNE (Pyrénées-Atlantiques)

↳ **CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 24 OCTOBRE 2018**

Pour rappel, l'inscription est effective une fois l'ensemble des pièces administratives en notre possession :

- Photocopie du PSC1 datant de moins de 3 ans (*et non l'AFPS ni le SST, ni le recyclage du PSC1*)
- Fiche d'inscription dûment complétée, tamponnée et signée
- Photocopie CNI ou Passeport
- Une photo
- Attestation de co-encadrement d'une formation PSC1
- Un certificat médical
- Un chèque à l'ordre de l'UFOLEP nationale d'un montant de 800 € pour les salariés ou d'un montant de 350 € pour les élus et/ou bénévoles

Les documents administratifs (*fiche d'inscription, certificat médical, attestation de co-encadrement*) nécessaires pour les inscriptions sont disponibles auprès du Pôle Formation.

Contact : lbrien.lalique@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

FORMATIONS FÉDÉRALES UFOLEP

Vous devez dorénavant passer via le logiciel formation ([http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations et PSC1](http://www.ufolep-formations-psc1.org/Formations_et_PSC1)), pour organiser vos formations (BF, capacité, autres...), pour le suivi de vos stagiaires, pour les livrets de formation dématérialisés et l'impression des diplômes...

Les comités n'ayant pas reçu les codes d'accès doivent nous contacter (esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou 01 43 58 97 62).

Via le menu, vous pouvez aussi accéder aux formations proposées par les autres comités UFOLEP, en cliquant sur « Nos offres de formations ».



JURYS NATIONAUX CQP ALS 2018 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

TOUS À VOS AGENDAS !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2018 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

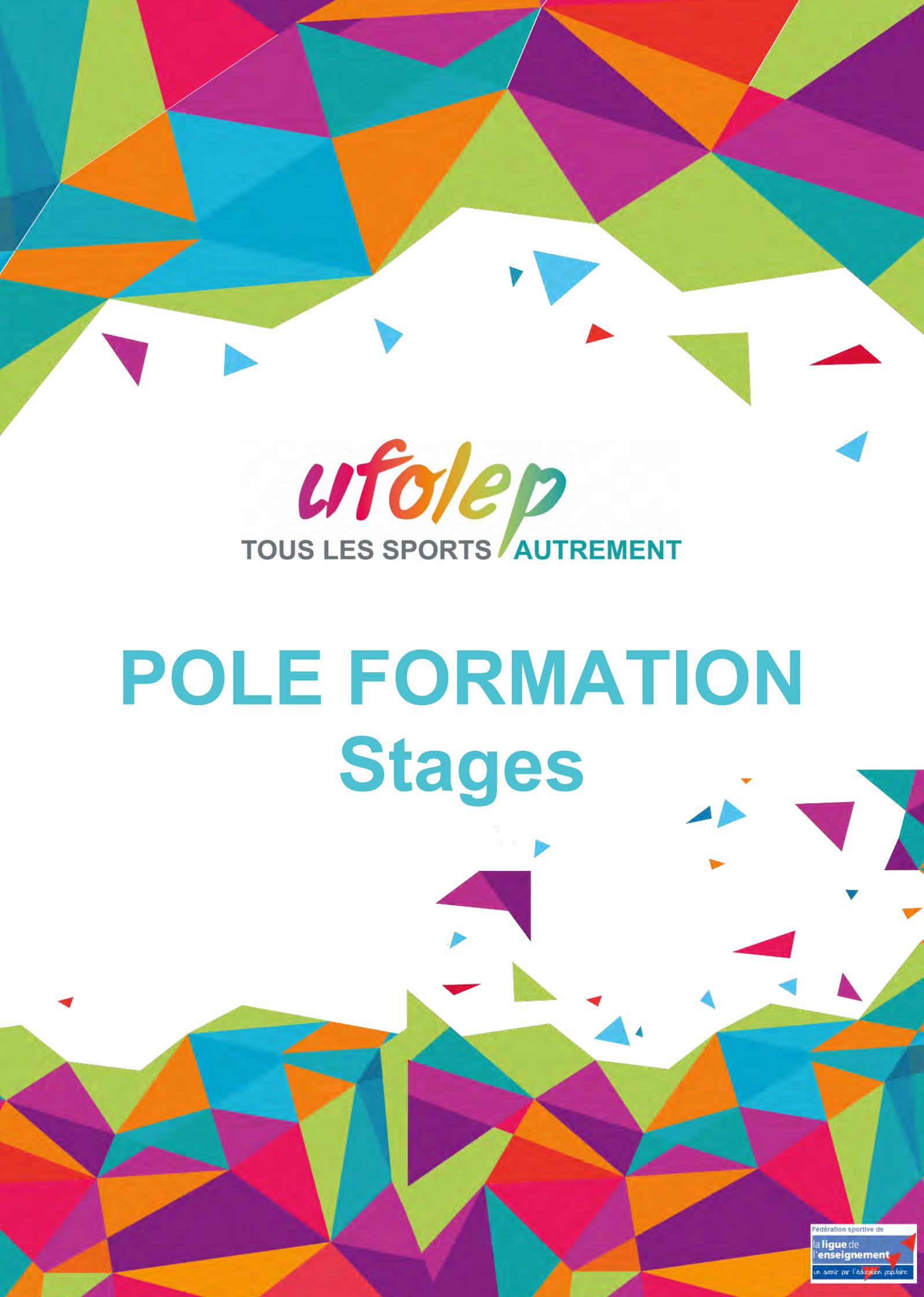
<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
Mardi 27 février 2018	29 janvier 2018
Mercredi 23 mai 2018	27 avril 2018
10 juillet 2018 <i>Jury interfédéral ouvert</i>	4 juin 2018
Mercredi 17 octobre 2018	21 septembre 2018

Nous vous rappelons qu'il est impératif que vous nous transmettiez vos dossiers avant ces dates butoirs au Pôle National Formation. Au-delà de ces dates et dans le cas de dossiers incomplets, les dossiers de vos candidats seront automatiquement reportés sur le jury d'après.

Les dossiers VAE doivent également nous être transmis à ces mêmes dates.

[NB : utilisation des nouveaux documents](#)

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

POLE FORMATION

Stages

**BF10 spécifique – Tir sportif
Les 18 et 24-25 février 2018**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tir sportif – BF10 spécifique
Dates et Lieu du stage	✚ Les 18 et 24 et 25 Février 2018 - Lieu à définir suivant les stagiaires
Public	✚ Licencié UFOLEP (+ de 17 ans) pratiquant l'activité TIR (<i>saison 2017/2018</i>) ✚ Avoir validé sa période probatoire et participé au tronc commun (BF1)
Objectifs	✚ Former des officiels - Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation ✚ Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique. ✚ Identifier et prévenir les risques liés à l'activité et assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors.
Contenus de formation	<u>Durée : 24 heures.</u> ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle – Règlement technique ✚ Tenue sportive – Matériel sportif ✚ Livret de formation (si vous l'avez)
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Louis DUMOULIN
Formateur (s)	S. ALLIAUME – D. COLSON – JL DUMOULIN – P. GAUDEFROY
Coût par stagiaire	70 € (sans hébergement)
Inscriptions / Informations	Après de votre délégation départementale qui transmettra à : ✉ UFOLEP Régional 51 Rue Sully 80000 AMIENS ☎ 03 22 52 49 16 - 06 80 60 00 69 ✉ president@crufap.fr Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>10 février 2018</u>
Composition du dossier d'inscription	✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet) + 1 photo obligatoire collée dessus ✚ 1 chèque à l'ordre de « CRUFAP » dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ Photocopie licence 2017-2018 et livret de formation (si vous en avez un) ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF10 spécifique - TIR À L'ARC
Le 10 mars 2018

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR À L'ARC - BF10 spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Le samedi 10 mars 2018 à COURCHELETTES (59)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (saison 2017/2018) et avoir 17 ans minimum ✚ Avoir validé sa période probatoire ✚ Avoir participé à un Tronc Commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir officiel 1^{er} degré en Tir à l'arc ✚ Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département
Contenus de formation	<p><u>Durée : 8 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle ✚ Livret de Formation ✚ Matériel sportif ✚ Règlement technique
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Marie LEFER
Formateurs	LEFER Jean Marie – DUTTY Alain
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord pour l'UFOLEP régionale 16 Place Cormontaigne 59000 LILLE</p> <p>☎ 03 20 00 17 30 ✉ delegue.sportif@crufap.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>2 mars 2018</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> » dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2017-2018 ✚ photocopie du livret de formation (si vous en avez un) ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**Capacité de commissaires Moto
Le 11 février 2018**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto : capacité de commissaires
Date et lieu du stage	Le 11 février 2018 à Liévin (62)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2017/2018</i>) et avoir 17 ans minimum  Avoir validée sa période probatoire
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir commissaire de piste ou commissaire technique ou commissaire administratif ou commissaire au pointage ou commissaire de zone Moto en vue d'obtention de la carte de commissaire UFOLEP
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Unité A : Connaissances de base (tronc commun)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité  Unité C : Contrôle de machines et de l'équipement du pilote  Unité D : Contrôle administratifs  Unité E : Pointage et classements
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Licence 2017-2018
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Jean-Claude SABLE
Formateurs	Dominique BOULONNAIS – Jean-Claude SABLE
Coût par stagiaire	15 euros
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP Nord pour l'UFOLEP régionale 16 Place Cormontaigne 59000 LILLE  03 20 00 17 30  delegue.sportif@crufap.fr <p>Date limite de réception des dossiers : 5 février 2018</p>
	<ul style="list-style-type: none">  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2017-2018  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

MEMO STAGE

Discipline / Type de stage	Stage	AIKIDO	BF1A AIKIDO
VENDOME	Dojo des Grands Prés - rue Geoffroy Martel		
02/02/2018	Dojo des Grands Prés - rue Geoffroy Martel	1800	2200
03/02/2018	Dojo des Grands Prés - rue Geoffroy Martel	0900	2200
04/02/2018	Dojo des Grands Prés - rue Geoffroy Martel	0900	1500
Prérequis	1er Kyu.		
Objectifs	Devenir Animateur AIKIDO		
Eléments de contenu	UCC TC 2.1 - Mouvement Associatif et Sportif UCC TC 2.2 - Animation pédagogique UCC TC 2.3 - Sécurité de la pratique UCC2 4.1 - Technique et Pédagogie UCC2 4.2 - Législation et Règlementation UCC2 4.3 - Sécurité de la pratique UCC2 4.4 - Environnement		
Doc et matériel demandé	Matériel de prise de note, Documentation personnelle, Livret de formation, Tenue Sportive		
Responsable administratif			
Responsable formation	Nadia DA SILVA		
Formateur(s)	DA SILVA Nadia		
Coût par stagiaire (option 1)	100,00	Avec Hébergement et repas (hors dimanche midi)	
Coût par stagiaire (option 2)	60,00 €	Repas compris (hors dimanche midi) SANS hébergement ²	
Coût par stagiaire (option 3)	15,00 €	Option repas du dimanche midi	
Date limite de réception	23/01/2018		
CONTACT	UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE 02.38.54.02.00 Ufolepcentre@orange.fr		



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SPORT SOCIÉTÉ

women sports

[Communiqué - Lundi 8 janvier 2018](#)

Women Sports N.7 est disponible !

Numéro Spécial Hiver : 84 pages de bonheur pour un prendre un grand bol d'air frais !



Au sommaire de Women Sports #7

SPÉCIAL PYEONGCHANG 2018

Chloé Trespeuch est notre guide exclusif vers les Jeux d'hiver !

- Le programme des JO
- Sa stratégie pour aller décrocher l'or en snowboardcross
- Ses pronos sur les chances de médailles françaises
- Qui sera la reine des Jeux ? Focus sur Lindsey Vonn
- Zoom sur les Paralympiques avec Marie Bochet et Cécile Hernandez-Cervellon

SPORT PLAISIR ET DÉCOUVERTE

- Les « Bronzées » font du ski, souvenirs de sports d'hiver
- Top 5 des stations familiales pour skier sans se ruiner
- Il fait froid, je file à Miami !
- Cahier pratique patinage : premiers pas sur glace

SPORT ET BEAUTÉ

- Se maquiller pour le ski, utile ou futile ?
- Mode : 5 fautes de goût à ne pas commettre sur les pistes

FEMMES D'INFLUENCE

- Entretien exclusif avec Anne-Sophie de Kristoffy, directrice du service des sports de TF1... et ex-patineuse

SHOPPING

- Sport à la maison, les accessoires pour s'y (re)mettre

SPORT BUSINESS

- La femme n'est pas encore la reine des neiges, l'industrie du ski a choisi d'autres cibles

Women Sports est LE hub multimédia des femmes et du sport. Rejoignez la communauté !

Magazine trimestriel

Site : www.womensports.fr

Twitter : [@WomenSports_fr](https://twitter.com/WomenSports_fr)

Facebook : [@WomenSports.fr](https://www.facebook.com/WomenSports.fr)

Contact : presse@womensports.fr

Partenaires exclusifs



Fédérations partenaires



Partenaire exclusif de distribution



PÔLE RESSOURCES NATIONAL
SPORT EDUCATION MIXITES CITOYENNETÉ

Bulletin de veille du PRN SEMC

[Voir cet e-mail](#)
[dans votre navigateur](#)

Éducation et insertion Parce que la culture et le sport peuvent contribuer à porter les valeurs qui doivent fonder notre société... >	Éthique et valeurs du sport Parce que le sport n'est pas une zone de non-droit... >	Femmes, sports et mixité Parce que la mixité est source de richesses... >	Sport facteur d'inclusion sociale Parce qu'il est inconcevable de continuer à laisser des gens sur le bord de la route... >
---	---	---	---

Décembre 2017

[Téléchargez l'intégralité du bulletin de veille](#)

Une sélection d'informations vous est proposée dans ce mail.

Événement

[Journée d'étude] Corps vulnérables, corps exposés, corps invisibles : le prisme des cultures publiques

Vendredi 19 janvier à Saint-Etienne, une journée d'étude sera organisée à l'Université Jean Monnet. « L'objet de cette journée d'étude est de rendre compte [...] de la manière dont le travail sur la notion de "cultures publiques" peut éclairer la production, l'exposition et/ou l'invisibilisation de corps considérés (politiquement, socialement, médiatiquement...) comme vulnérables, et nos rapports à ceux-ci. Les terrains proposés pour penser cela sont [...] variés ». Le sport LGBT et paralympique,

l'homosexualité dans des espaces publics naturels et le circuit festif gay sont notamment considérés.

[\(en savoir +\)](#)

Sport, facteur d'inclusion sociale

[Cahier technique] Retour sur la journée technique du 7 décembre à l'INSEP

Le Cahier technique « nouveaux enjeux, nouveaux publics, comment les acteurs du sports peuvent faire évoluer leurs modèles socio-économiques » est accessible en ligne. Il a été initialement diffusé à l'occasion de la journée technique organisée par le PRN SEMC le 7 décembre à l'INSEP. Cette journée a connu un franc succès. Elle a rassemblé 95 participants (pour 101 inscrits), dont 47 cadres fédéraux (DTN, DTNA, CTN chargé de développement étaient les fonctions les plus représentées). 33 fédérations étaient représentées (26 unisport / 7 multisports). 17 conseillers d'animation sportive (8 DRJSCS, 9 DDCS/PP) étaient présents dont beaucoup de référents emploi ou SEMC. 6 cadres d'établissement (3 CREPS + 3 PRN) ont également assisté à l'événement. 61 personnes ont répondu à l'enquête de satisfaction parmi lesquels 85% ont répondu être de satisfaits à très satisfaits de cette journée. [\(en savoir +\)](#)

[Communiqué de presse] 16 fédérations affinitaires et multisports plaident pour une véritable reconnaissance de la diversité sportive

Du loisir à la compétition, du plaisir au bien-être, de l'éducation à l'inclusion sociale, de la solidarité à la citoyenneté, les fédérations affinitaires et multisports coopèrent avec les collectivités territoriales et les associations de quartier, notamment pour accueillir toutes les populations quelles que soient leurs attentes, dans un cadre associatif dynamique et responsable. 16 d'entre elles s'engagent à convaincre et impliquer les publics éloignés pour en faire de nouveaux pratiquants et acteurs associatifs réguliers.

[\(en savoir +\)](#)

Femmes, sports et mixité

[Article] Pour promouvoir l'égalité femmes-hommes, le sport doit s'appuyer sur la recherche

« Le champ sportif, que l'on parle des pratiques – compétitives ou non -, de la gouvernance, de la médiatisation, des différents métiers liés au sport (actuels ou de demain), a tout à gagner à miser sur la recherche pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. La science demeure trop peu valorisée comme outil d'aide à la décision publique et privée. ». [\(en savoir +\)](#)

Territoires

[Publications] Un baromètre au service de la cohésion des territoires

« Pour agir sur la cohésion des territoires, l'État et les acteurs locaux doivent avoir une compréhension partagée des enjeux. Lors de la 2e Conférence nationale des territoires, le 14 décembre, a été présentée la première pierre de cette ambition : 16 indicateurs, cinq études et une grande synthèse pour construire, dans les mois à venir, une vision partagée et des priorités d'action. » Ce projet est porté par le CGET avec l'appui de son Observatoire des territoires. ([en savoir +](#))

N'hésitez pas à nous contacter afin nous faire parvenir vos informations pour les prochains bulletins :

e.bardelli@semc.sports.gouv.fr

Retrouvez nous et suivez nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/PRN-SEMC-MIC-1521091071488842/>

[Téléchargez l'intégralité du bulletin de veille](#)



wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SPORT EDUCATION



Assises Nationales UFOLEP Athlétisme

Samedi 3 février 2018

10 h 00 - 16 h 30

*UFOLEP NATIONALE
3, rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07
(Métro Sèvres Babylone)*

ORDRE DU JOUR

Accueil à partir de 9 h 30

- 1/** Les compétitions : échanges et propositions d'amélioration de la qualité des 3 manifestations,
- 2/** Pistes de développement de l'activité Athlétisme
- 3/** Contenus et recensement des besoins de formation,
- 4/** Services aux associations
- 5/** Communication : recensement des besoins

INSCRIPTION : ICI

1 ou 2 représentants par comité (membre de commission technique ou personne-ressource d'un club référent pour le comité)

Modalités de prise en charge : frais de déplacement de 1 ou 2 représentants par comité (tarif SNCF, 2^{ème} classe, trajet aller-retour avec véhicule personnel : 0,19 € ...), restauration du samedi midi

COMMUNIQUE



Nous vous informons de la tenue **d'Assises Nationales de l'Athlétisme UFOLEP, le samedi 3 février 2018** (cf. *le bulletin d'inscription joint*) pour valider les axes de travail 2018 – 2019 avec les représentants techniques des comités.

Dès lors, nous vous informons des mesures suivantes pour l'organisation de la saison 2018 :

Evènements sportifs nationaux

- Weekend Courses Nature en mars 2018 qui intégrera l'épreuve nationale de Cross-Country (*lieu et dates en cours de confirmation*)
- Championnat National Multi Athlé piste qui se tiendra fin juin 2018

Programmes sportifs

- Rénovation des programmes des évènements nationaux d'athlétisme favorisant les résultats multi athlé : course, saut, athlé

Diversification des pratiques

- Multisport athlé chez les jeunes : création d'un dispositif fédéral, élaboration d'outils techniques et pédagogiques
- Athlé Nature : Valorisation d'épreuves, nouveaux formats de rassemblements sportifs, création d'un dispositif fédéral et d'outils

Contact

Christophe VIET

 coco.viet@wanadoo.fr

 **06 86 51 27 80**



RÈGLEMENT TECHNIQUE

PRÉAMBULE

L'UFOLEP Nationale
organise un Rassemblement National Badminton
par équipe mixte et intergénérationnelle

Le 17^{ème} rassemblement national badminton
se déroulera **les 31 mars et 1^{er} avril 2018 à VALENCE (26)**

dans un esprit convivial, sportif et intergénérationnel.

ARTICLE 1.1 PARTICIPANTS

Ce rassemblement est ouvert à tout licencié UFOLEP né(e) en 2005 et avant, conformément aux règlements techniques des épreuves nationales 2017- 2018.

ARTICLE 1.2 DÉROULEMENT DU RASSEMBLEMENT

Le déroulement sportif du Rassemblement comprendra deux parties : une première phase sous forme de poules, une deuxième phase sous forme de poules et ou de tableau.

Dans la mesure du possible, chaque équipe participante effectuera le même nombre de rencontres durant ce rassemblement (avec un minimum de 5 rencontres par équipes)

Les officiels nommés par l'UFOLEP Nationale pourront adapter les horaires et le déroulement de la compétition en fonction du nombre d'équipes engagées ou de tout incident survenant.

ARTICLE 1.3 ORGANISATION

L'organisation technique est confiée au GT National badminton.

L'organisation matérielle est confiée au comité départemental UFOLEP du département d'accueil. Ce dernier devra faire parvenir aux délégations départementales la circulaire d'organisation du rassemblement.

ARTICLE 1.4 NOMBRE D'ÉQUIPES

Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée auprès du Coordinateur National Badminton dans les délais fixés par la circulaire d'organisation. L'UFOLEP Nationale, en lien avec les organisateurs, se réserve le droit de restreindre le nombre d'équipes par département.

ARTICLE 1.5 ENGAGEMENTS

Les engagements sportifs devront être retournés impérativement par courrier ou par mail, avant le **17 mars 2018** chez :

Bruno DOUILLARD
35 rue de la Poterie – 44690 CHATEAU THEBAUD
Adresse électronique : bdouillard@laligue44.org
Tél : 06 78 84 78 22

Conformément aux règlements administratifs, sportifs et financiers, le montant des engagements est de 6,00 € par jeune et de 13,00 € par adulte. Le règlement des engagements s'effectuant à réception de la facture émise par la comptabilité de l'UFOLEP Nationale.

Tout engagement doit être effectué par l'intermédiaire du ou de la délégué-e départemental-e UFOLEP dont l'équipe engagée dépend.

Les réservations pour l'hébergement et la restauration seront à retourner au Comité départemental UFOLEP du département d'accueil, suivant les informations contenues dans la circulaire officielle.

ARTICLE 1.6 COMPOSITION DES ÉQUIPES

Pour le rassemblement, les clubs ou départements peuvent engager des équipes de 5 à 9 joueurs (voir détail article 1.7)

Un joueur ayant déjà évolué au sein d'une équipe ne pourra en changer. Lors des engagements, les équipes devront préciser si certains de leurs joueurs ont une licence de la FFBad, afin de déterminer si une équipe est simple appartenance ou double appartenance. En cas d'équipe incomplète, les matchs des rencontres intégrant le ou les joueurs absents seront déclarés perdus.

ARTICLE 1.7 RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront sur 7 matchs, dans l'ordre suivant :

- 1 simple adulte féminin née en 2000 et avant
- 1 simple adulte masculin né en 2000 et avant
- 1 simple jeune né de 2001 à 2005 inclus
- 1 simple adulte masculin ou féminin né(e) en 1982 et avant
- 1 double mixte composé : d'un adulte masculin et d'un adulte féminin
- 1 double UFOLEPien composé : d'un ou d'une jeune et d'un-e adulte né-e en 1982 et avant
- 1 double adulte composé de deux adultes masculins ou de deux adultes féminins au choix de chacune des équipes

Un-e adulte né(e) en 1982 et avant ne peut faire partie que d'une catégorie par rencontre (par exemple impossibilité pour un homme de jouer le simple masculin et le simple adulte + de 35 ans pendant la même rencontre) mais a la possibilité de changer de catégorie d'une rencontre à l'autre.

Un joueur inscrit pour une rencontre dans la catégorie Adulte + de 35 ans ne pourra participer qu'aux matchs suivants :

- Simple adulte masculin ou féminin né(e) en 1982 et avant

- Double UFOLEPIen

Détail des matches pouvant être effectuée en fonction de la catégorie d'âge et du sexe. Pour les adultes de + 35 ans, le choix entre la participation à la catégorie – 35 ans ou + 35 ans se fait en début de chaque rencontre..

	Adulte – 35 ans	Adulte – 35 ans	Jeune	Adulte + 35 ans	
	Masculin	Féminin	Masculin ou Féminin	Masculin	Féminin
	Né en 2000 et avant	Née en 2000 et avant	Né(e) de 2001 à 2005	Né(e) en 1982 et avant	
Simple féminin		X			X
Simple masculin	X			X	
Simple jeune			X		
Simple adulte + 35 ans				X	X
Double mixte	X	X		X	X
Double adultes	X	X		X	X
Double UFOLEPIEN			X	X	X

ATTENTION : Un joueur ne pourra effectuer plus de deux matches par rencontre

ARTICLES 1.5 RÈGLES TECHNIQUES

Les règles appliquées sont celles du règlement simplifié de la Fédération Française de Badminton. Un exemplaire sera remis aux équipes participantes qui devront en prendre connaissance avant le début du rassemblement.

Chaque match se déroule en un set unique et sans prolongation de 21 points.

ARTICLE 1.6 BLESSURES

En cas de blessure lors d'une rencontre, le match en cours est déclaré perdu ainsi que tout autre match à venir dans la rencontre auquel participe le joueur concerné. Il ne sera pas procédé à un remplacement pour la rencontre en cours.

ARTICLE 1.7 LITIGES

Les officiels nommés par l'UFOLEP Nationale auront toute latitude pour régler tout litige survenant au cours du rassemblement.

ARTICLE 1.8 VOLANTS

Le partenaire de l'UFOLEP Nationale, Lardésport, met à disposition de l'organisation des volants de marque Yonex Mavis 2000. Les équipes doivent disposer de volants personnels pour les échauffements.

ARTICLE 1.9 CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

A l'issue de l'épreuve, il sera procédé à des classements par équipes de club ou par équipes départementales. Eventuellement, une distinction simple appartenance ou double appartenance sera effectuée.

ARTICLE 1.10 CAS PARTICULIER

Les cas particuliers, questions diverses ou suggestions peuvent être soumis à l'un des membres de l'UFOLEP nationale ou départementale, présent, pour avis.

DÉROULEMENT DU RASSEMBLEMENT 2018

HALLE DES SPORT CHABAN DELMAS - VALENCE

ARTICLE 2.1 ACCUEIL

- Samedi 31 mars : de 9h00 à 11h00.

ARTICLE 2.2 EPREUVES SPORTIVES

Samedi 31 mars :

- De 10h30 à 11h30 : réunion de présentation du GT National badminton et des actions 2018 (inter-région jeunes, formation animateur...)
- De 11h30 à 12h00 : tirage au sort 1^{ère} phase
- De 12h30 à 18h30 : 1^{ère} phase de poules
- De 20h00 à 20h30 : réception officielle Vin d'honneur officiel UFOLEP 26
- De 20h30 à 00h00 : Soirée Animation avec buffet des régions (*chaque délégation apporte une spécialité de sa région*)

Dimanche 1^{er} avril :

- De 9h00 à 14h00 : 2^{ème} phase sous forme de poules ou de tableau
- De 11h30 à 14h00 : Buffet froid sur site de compétition
- De 14h00 à 15h30 : ½ finales et derniers matches de classements
- De 15h30 à 17h00 : Finale
- De 17h30 à 18h00 : Palmarès

Les horaires peuvent être ajustés en fonction du nombre d'équipes engagées

La circulaire spécifique avec les modalités de restauration et d'hébergement sera disponible début janvier 2018



NOUVEAU PARTENARIAT – OFFRE UFOLEP**BADMINTON**

Extrait de la convention signée avec le partenaire

LARDE SPORT – UFOLEP**2017-2018**

<https://www.lardesports.com/ufolep>

« **Une tarification spéciale pour les volants** »,

« **Une offre textile** pour chaque section qui souhaitera faire une collection de "textile club". La **remise** sera de **40%** sur les prix publics sur les marques RSL et Forza et **30%** sur les prix publics sur les autres marques. Cette offre sera valable à partir de 10 pièces minimums au total et une seule fois dans l'année par section »,

« **Des remises spéciales** sur commande de bons d'achat, de lots, de coupe, etc »

« **Un système de remise** pour tous les adhérents à des sections UFOLEP ; **Chaque licencié UFOLEP** aura un **bon d'achat de 10€** à partir de 50€ d'achat sur le site LARDÉ SPORTS. (Valable grâce à un code avantage, une fois par client et par saison, sans aucune obligation d'achat pour le destinataire »,



TARIFICATION PLUMES - CLUB PARTENAIRE 2018 (1er Semestre)

PRIX TTC - VALABLE DU 1er Janvier 2018 au 30 Juin 2018

EN JAUNE CE SONT LES REFERENCES QUE NOUS ESTIMONS ETRE LES MEILLEURS RAPPORT QUALITE/PRIX ET DONC LES CHOIX QUE NOUS CONSEILLONS LE PLUS

Il peut y avoir une disparité de prix/qualité dans une même catégorie. C'est la raison pour laquelle il est important de vous fier à nos remarques pour faire les bons choix en cas d'hésitation et pour choisir les meilleurs rapports qualité/prix selon nos nombreux clubs sous contrats.

GRADE	MARQUE		PRIX	REMARQUES
SUPER GRADE 1	RSL	RSL CLASSIC (super grade 1) - 76/77/78 Homologué IBF	23,00 €	SUPER GRADE 1 ++
	FORZA	FORZA VIP - 77/78	25,00 €	
	BABOLAT	BABOLAT 1 - 77/78	27,80 €	
GRADE 1	RSL	RSL GRADE 1 - 76/77/78 Classé "Elite"	21,00 €	TOP DES VENTES
	FORZA	FORZA S6000 - 77/78	19,70 €	TOP DES VENTES
	OLIVER	APEX 100 - 77	22,00 €	
	CARLTON	GT1 - 76/77/78	26,90 €	
	WILSON	WILSON PRO - 77/78	21,00 €	
GRADE 2	RSL	RSL GRADE 2 - 77/78	20,00 €	TOP DES VENTES
	RSL	RSL ACE - 76/77/78	20,00 €	GRADE 2 ++
	FORZA	FORZA S5000 - 77/78	17,50 €	
	BABOLAT	BABOLAT 2 - 77/78	24,70 €	
	YONEX	AS30 - 76/77	28,00 €	GRADE 2++
GRADE 3	RSL	RSL GRADE 3 - 77/78 Classé "Elite"	18,50 €	GRADE 3++ - TOP DES VENTES
	FORZA	FORZA S3000 - 77/78	14,50 €	
	BABOLAT	BABOLAT 3 - 77/78	19,50 €	
	CARLTON	GT3 - 76/77/78	20,90 €	
	YONEX	AS20 - 77/78	26,00 €	GRADE 3++
	WILSON	TEAM - 77/78	16,70 €	
GRADE 4	RSL	RSL GRADE 4 - 77/78 Classé "Elite"	16,20 €	GRADE 4++ / TOP DES VENTES
	CARLTON	GT4 - 78	16,90 €	
	YONEX	LEAGUE 7	15,90 €	
	BABOLAT	BABOLAT 4 - 77/78	16,40 €	
	YONEX	AEROCUB TR - 77	18,00 €	GRADE 4++
GRADE 5	RSL	A9 - 77/78	14,50 €	GRADE 5++ / TOP DES VENTES
	WILSON	CLUB - 77/78	10,70 €	TOP DES VENTES
	BABOLAT	BABOLAT 5 - 77/78	12,30 €	
	FORZA	FORZA S1000	10,90 €	

Pour le classement des volants par la FFBAD, nous vous invitons à aller vérifier cela sur le site de la fédération en cliquant sur ce lien

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classes-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

TARIFICATION PLASTIQUES (INTERMEDIAIRE) - CLUB PARTENAIRE 2017 (2eme Semestre)

PRIX TTC - VALABLE DU 1er JUILLET 2017 au 31 DECEMBRE 2017

MARQUE	TYPE VOLANT	PRIX
BABOLAT	BABOLAT CUP	8,50 €
	BABOLAT TOURNAMENT	8,00 €
YONEX	MAVIS 2000	11,50 €
	MAVIS 600	11,50 €
	MAVIS 300	8,50 €
	MAVIS 10	6,80 €
	MAVIS 200	7,90 €
WILSON	CHAMPIONSHIP	8,00 €

SURLIGNE = TOP DES VENTES

Pour des raisons monétaires et économiques, les tarifs de volants pour cette saison seront communiqués en 2 fois avec cette tarification club partenaire qui est valable que jusqu'au 30 Juin 2018.

Début Juin 2018, on vous enverra une nouvelle tarification qui prendra place à partir du 1er Juillet 2018 et jusqu'au 31 décembre. Du fait de la conjoncture, nous ne pouvons garantir une tarification annuelle comme auparavant et nous sommes donc obligé de la faire en 2 parties.

Nous essaierons évidemment de limiter au maximum les hausses de tarifs des volants sur cette seconde partie (si il y en a).

IMPORTANT

Modification brochure Gymnastique artistique

Malgré la date tardive et l'approche des premières compétitions départementales, malgré le fait de s'être toujours interdit toute modification en cours de saison, mais afin d'éviter des modifications l'an prochain et surtout devant les nombreux problèmes d'interprétation qui tendent à compromettre le bon déroulement de la saison, il est pris décision des modifications suivantes :

Page 5

Supprimer

Lorsqu'une série ou liaison est demandée avec un nombre précis d'élément, il n'est pas autorisé d'ajouter d'autres éléments à celle-ci (ex : 2 éléments avec envol => ES validée si rondade + flip / ES non validée si rondade + flip + salto)

Et ajouter à la place

Au sol, une diagonale ne pourra valider qu'une seule exigence.

Préciser page 9

- Liaison Acrobatique (LA) : enchaînement direct de deux éléments **(minimum)** acrobatiques avec envol pour le sol et avec ou sans envol pour la poutre

Réunion CNS les 5 & 6 janvier 2018 à Lyon

NATIONAUX

Réunion téléphonique afin de finaliser les capacités d'accueil d'Agen.

Travail sur les quotas en partant sur le modèle de Châteauroux (6 plateaux dont 4 GAF en simple plateau et double jury).

Déplacement prévu le 6 mars à Agen (Florence et Sébastien) afin de préparer les finales nationales => visite des installations, organisation générale, etc.

Quelques constats d'après les chiffres des différents groupes :

- Baisse du nombre d'équipes à finalité nationale (dû à la création des catégories 7-14 ans)
- L'élargissement des catégories 11-18 ans a amené une meilleure répartition du nombre d'équipes entre les 11-18 ans et les 11 ans et +
- Hausse globale du nombre d'équipes dans les N4-N3-N2-N1 (surement en rapport avec les obligations de montées élargies de ces deux dernières saisons).

COMMUNICATION

- ✓ Le site **ufolepgym** sera refait dans la saison. Il a pour vocation d'apporter des outils, des documents officiels et bien entendu les résultats des compétitions.
- ✓ Le site **clubs.ufolepgym.com** est désormais relié à Affligue, facilitant la gestion des clubs et le contrôle des licences. Il apporte également la possibilité d'y déposer les dossiers et grilles de toutes les compétitions.
- ✓ Un **groupe FACEBOOK** a été ouvert afin de faciliter la communication vers les entraîneurs, les juges, les gymnastes. Il permettra d'apporter un suivi des travaux de la CNS et des éventuels soucis rencontrés (problème technique, jugement, organisation de compétition, etc.) afin d'éviter les "on dit" et les interprétations des uns et des autres.
- ✓ **L'adresse mail** cns@ufolepgym.com est toujours accessible, notamment pour toutes les demandes administratives (dérogation, nouvel élément, réclamation officielle, etc.)

Toutefois, ces différents outils visent à faciliter la communication de la CNS vers le réseau. Il est rappelé que ses membres sont bénévoles et que des réponses seront apportées aux demandes explicites, mais souvent après plusieurs jours ou semaines.

RENCONTRE AVEC LES CLUBS LOCAUX (69)

Discussions autour des dernières modifications et des orientations à venir.

Réponses aux interrogations soulevées par ces mêmes clubs.

Nous remercions le département et les clubs présents pour ce temps d'échange qui, nous l'espérons, aura été constructif.

JUGEMENT

Les nouveautés de la brochure donnent lieu à quelques interprétations, et certains points restent visiblement à éclaircir.

Questions-réponses

Une nouvelle page (sous forme de document dans l'immédiat) se crée et aura pour objectif d'apporter une réponse "nationale" aux questions qui semblent poser des soucis ou des interprétations. Le but est d'apporter une aide aux responsables des juges en évitant notamment les différences d'interprétations d'un département à l'autre.

Le but sera de la faire vivre au fil de la saison. Les responsables des juges sont donc invités à rapporter à la CNS les ambiguïtés ou soucis rencontrés.

MODIFICATIONS à paraître

Malgré la date tardive et l'approche des premières compétitions départementales,

Malgré le fait de s'être toujours interdit toute modification en cours de saison,

Mais afin d'éviter des modifications l'an prochain

Et surtout devant les nombreux problèmes d'interprétation d'une modification qui tendent à compromettre le bon déroulement de la saison,

Il est pris décision de faire une parution officielle au Cont@ct du 15 janvier :

Page 5

Supprimer

Lorsqu'une série ou liaison est demandée avec un nombre précis d'élément, il n'est pas autorisé d'ajouter d'autres éléments à celle-ci (ex : 2 éléments avec envol => ES validée si rondade + flip / ES non validée si rondade + flip + salto)

Et ajouter à la place

Au sol, une diagonale ne pourra valider qu'une seule exigence.

Préciser page 9

• *Liaison Acrobatique (LA) : enchaînement direct de deux éléments (**minimum**) acrobatiques avec envol pour le sol et avec ou sans envol pour la poutre*

Définition des chronométrages

Poutre

Déclencher le chronomètre à "l'appel sur le tremplin ou le sol"

En cas de chute, le chrono est arrêté et reprend au premier geste de la gymnaste sur la poutre.

Le chronométreur devra émettre un signal sonore 10 secondes avant la fin du temps imparti.

En cas d'absence de signal, aucune sanction ne sera appliquée pour temps incorrect.

Sol

Après le début de la musique, déclencher le chronomètre au premier geste de la gymnaste.

Aucun signal sonore ne sera émis, la musique devra avoir été prévue en conséquence.

BONUS

Pour rappel, un bonus s'obtient sur une tentative et réalisation unique sans chute.

La tentative concerne donc le BONUS et non un élément en particulier.

Lorsqu'un élément tenté, pouvant remplir le BONUS, est réalisé, la tentative sera considérée comme réalisée. Si le BONUS touche plusieurs ES (voir ci-dessous), le BONUS pourra être pris à l'avantage de la gymnaste.

Quand des conditions sont explicites, il faut les respecter en globalité. Exemple, les bonus "N6 Barres", "N4 Sol", "N1 Poutre".

Dans le cas des féminines, et puisque certaines questions semblent se poser, il est indiqué ci-dessous une liste de cas concrets afin de faciliter le travail des entraîneurs et des juges.

N6 – Barres

IV • 1 entrée (0,2 min.) et 1 sortie (0,2 min)

BONUS : si IV est validée par un élément à 0,3 (l'entrée ou la sortie)

L'exigence de base "entrée ET sortie" doit être validée par des éléments de niveau (0,2 min).

Le BONUS s'obtient ensuite par l'un ou l'autre à 0,3 et sans chute.

Exemple :

Entrée 0,2 + Sortie 0,3 sans chute	ES + BONUS
Entrée 0,1 + Sortie 0,3 sans chute	pas d'ES = pas de BONUS
Entrée 0,3 sans chute + Sortie 0,2	ES + BONUS
Entrée 0,3 avec chute + Sortie 0,3	ES + pas de BONUS

N5 – Barres

I • 1 bascule ou 1 oscillation

BONUS : si I est validée par une bascule

Exemple :

Entrée bascule BI avec chute (première tentative, reconnue ou non) puis bascule BS => ES + pas de BONUS

N4 – Poutre

I • 1 élément de la famille des «renversements»

IV • 1 élément acrobatique

BONUS : si IV est validée par un élément en arrière

Exemple :

Roulade arrière ATR reconnue avec chute + flip arrière	ES IV + PAS DE BONUS + ES I
Roulade arrière ATR + flip arrière avec chute	ES IV + BONUS + ES I
Souplesse arrière non reconnue avec chute + flip arrière	pas d'ES IV + ES I + PAS DE BONUS
Souplesse arrière reconnue avec chute + flip arrière	ES I + ES IV + BONUS
Souplesse avant non reconnue avec chute + flip arrière	pas d'ES I + ES IV + BONUS

N4 – Sol

II • 1 LA avec envol dont un salto

III • 1 LA avec envol (tous les éléments sont avec envol)

BONUS : si II et III sont de sens différents

Les deux exigences devront avoir été réalisées sans chute pour l'obtention du BONUS.

N3 – Poutre

I • 1 élément de la famille des renversements

IV • 1 élément acrobatique à 0,5 min.

BONUS : si IV est validée par un élément de sens différent du renversement de l'ES I

Le premier renversement définira le sens et ne sera donc pas l'élément BONUS.

Exemple :

Souplesse avant avec chute + roulade arrière ATR

ES I + ES IV + BONUS

Souplesse avant non reconnue + roulade arrière ATR

pas d'ES I + ES IV + pas de BONUS

Souplesse avant + flip arrière avec chute

ES I + ES IV + pas de BONUS

N1 – Poutre

BONUS : s'il y a 2 salti différents dans le mouvement ou III validée par une LA de 2 éléments avec envol

Pour les 2 salti, les deux devront être sans chute pour l'obtention du BONUS.

Validation BF2

Suite à la modification des niveaux de juges, il avait été proposé une période de transition aux ancien BF1 complet, avec une validation pour leur permettre d'adoucir ce changement et de ne pas avoir à subir un nouveau passage d'examen sur un niveau déjà jugé.

La validation n'avait pas été explicite et la CNS a donc validé cette proposition :

Une personne ne souhaite rien faire

=> *BF2 N6 sur deux saisons comme prévu, puis BF1 complet.*

Participation à une formation complète BF2

=> *BF2 N6 conservé*

Participation à une formation complète BF2 + "simple" validation par un jugement à blanc sur N5 (jugement d'une dizaine d'équipes validé par un responsable des juges)

=> *BF2 base*

Participation classique à une formation BF2 + examen BF2

=> *Niveau suivant les résultats de l'examen (mais possibilité de BF2 complet)*

Cette tentative de passage complet peut s'ajouter simplement aux deux cas énoncés précédemment.

Examens

Toujours dans le but d'uniformiser le jugement, et afin de faire participer les régions, une proposition d'organisation pour la saison prochaine est proposée par la CNS :

- ✓ Mi-septembre = envoi des vidéos aux responsables régionaux
- ✓ Mi-octobre = retour des corrections régionales (si les régions le souhaitent) sur un document commun pour synthèse par le national.
- ✓ Fin octobre = Mise à disposition des outils pour les examens (gymnastes blancs, QCM + correction, vidéos, logiciel de correction sans notes).
- ✓ Après chaque examen = envoi au national du logiciel rempli par le formateur.
- ✓ Validation par le national et retour des résultats au formateur, accompagné du correctif complet pour que le formateur puisse avoir l'ensemble des informations.

ADMINISTRATIF**Courriers**

Traitement des courriers reçus (Courmon, CSR)

PNF

L'UFOLEP nationale a sollicité les CNS pour le nouveau PNF.

Sylvain et Christelle M pour la partie GYM et Prescilla pour la partie TRAMPO seront disponibles et présents les 24-25 février 2018 à Paris.

Les membres CNS vont réfléchir aux documents fournis par le national et une synthèse sera faite pour le 10 février afin de préparer au mieux ce temps de travail proposé.

Trampoline

Le groupe trampoline (représenté par Prescilla et Pauline) a travaillé durant ces demi-journées sur plusieurs points :

- ✓ Etablissement des quotas de qualification des finales nationales à 150 individuels, 20 équipes et 44 synchrones
- ✓ Mise en commun des notes de différents juges-arbitres (9) qui ont jugé les nouvelles vidéos des examens
- ✓ Construction des nouveaux examens (BF1O et BF2O) avec correction des vidéos, mise à jour des QCM
- ✓ Création des nouvelles fiches d'examens (BF1O et BF2O) avec rajout de la partie synchronisation pour le BF2O
- ✓ Création des nouvelles fiches de modalités d'examens (BF1O et BF2O)

ASSISES DE LA PETANQUE



Les assises de la Pétanque sont prévues **le 17 février 2018 à Gerzat (63)**

Ordre du jour :

- ✓ La pratique actuelle de la pétanque UFOLEP dans les départements,
- ✓ Les attentes des licenciés UFOLEP,
- ✓ Les actions actuelles de la CNS,
- ✓ Organisation du national 2018 : logiciel, améliorations des dernières années, les différentes catégories, visite des installations,....
- ✓ Les perspectives de développement de l'activité, nouvelles épreuves, rassemblement par équipes de départements, de clubs ? Sur quels territoires ? Sous quelles formes ?
- ✓ La formation.

Question pratique :

**Salle de l'OMS
Complexe sportif Georges FUSTIER
Place Marcel Collange
63360 GERZAT
Accès par rue Anatole France**

de 10 h 00 à 16 h 00

Si des participants viennent de Paris en train (avec départ 7 h 00 de Paris pour un retour 20 h 00) - repas servi sur place et rapide.

- ✓ Frais de déplacement des participants à la charge des comités. Une ou deux représentants par département
- ✓ Frais de restauration du midi par l'UFOLEP Nationale.

Le contenu définitif va paraître dans un prochain cont@ct.

Si vous n'êtes plus responsable CTD merci de transmettre à la personne intéressée.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer un numéro de téléphone vous sera communiqué pour poser vos questions.

Pour vous inscrire : [ICI](#)

ALERTE

RECTIFICATIF...

***AU CALENDRIER DES ÉPREUVES
NATIONALES 2018***

ÉPREUVES	DATES	LIEUX
Critérium National Bike Trial	13 mai	Montluçon (03)
Championnat National Kart Cross	11 & 12 aout	Les Touches (44)
Championnat National Poursuite sur Terre	24 & 25 aout	Melleran (79)

***Merci de m'informer par mail (imatthey.laligue@ufolep-usep.fr),
des éventuelles modifications pour le calendrier 2018.***

Compte-rendu de l'audioconférence du 11 janvier 2018

Présents

M. BARRUEL - JP ROCHÉ- G. ROCHE – P. SAUNIER - JP THEBAULT

RELATIONS AVEC LA FFAM

Dossier suivi par JP ROCHÉ

JP THEBAULT étant la personne la plus en contact avec les membres du bureau national de la FFAM, la nouvelle CNS lui a demandé d'être présent aux prochaines réunions mixtes UFOLEP – FFAM. Il est très régulièrement en contact avec JP PERRET (secrétaire FFAM) ainsi qu'avec d'autres membres du bureau national. Il transmet progressivement le dossier à JP ROCHÉ qui a assisté aux dernières réunions, notamment à la signature de la convention entre nos deux fédérations.

JP PERRET souhaite nous faire rencontrer rapidement la Direction Générale de l'Aviation Civile afin que l'UFOLEP soit prise en compte pour la nouvelle réglementation Drone. Le souhait de la FFAM est que leur fédération et l'UFOLEP soient les seuls interlocuteurs avec la DGAC afin d'éviter toutes les dérives émises par de très rares clubs hostiles à cette législation qui devrait entrer en vigueur début juillet 2018. JP ROCHÉ proposera à la FFAM qu'une première réunion se tienne très prochainement en janvier à Paris dans les locaux de l'une ou l'autre fédération. B. GALLET sera sollicité pour représenter le national UFOLEP.

CALENDRIER SAM-CLAP ET LETTRE DE SAM

Dossier suivi par G. ROCHE

Vu le peu de réponses à l'appel lancé auprès des clubs et des référents locaux, G. ROCHE demande à JP THEBAULT qu'il lui transmette tous les contacts auxquels il envoyait cette demande afin de relancer rapidement le calendrier 2018 qui sera publié dans la Lettre de SAM de janvier. La LETTRE DE SAM de janvier est en cours de rédaction, plusieurs articles ont été proposés par des clubs et la CNS devrait la publier avec le calendrier pour la dernière semaine de janvier.

CRITÉRIUM NATIONAL ROULANT

Dossier suivi par P. SAUNIER

Le Critérium National Roulant aura lieu aux Arcs-sur-Argens (83460) les 9 et 10 juin 2018. P. SAUNIER entrera très prochainement en contact avec J. SAXOD qui gère le calendrier roulant de Savoie et plusieurs rencontres dans sa région. Plusieurs catégories participeront à ce critérium : TT 1/8ème et 1/12ème, Crawler, avec des manches en électrique et en thermique.

En ce qui concerne l'hébergement des concurrents des solutions se présentent avec les bungalows du camping local et des hôtels « low cost » proches.

P. SAUNIER attend le cahier des charges qui devra être remis à jour vu la longue période écoulée sans critérium national. Une estimation prévoit 60 à 80 participants.

CRITÉRIUM NATIONAL NAVAL

Dossier suivi par G. ROCHE et M. BARRUEL

Après avoir envisagé plusieurs lieux en Île-de-France dont le plan d'eau de l'Île-de-Loisirs de Créteil qui n'est malheureusement plus disponible à cause d'un événement décidé fin décembre, il s'avère que R. TURGIS délégué UFOLEP et directeur de la Ligue de l'Enseignement de la Seine-Saint-Denis nous propose la Base de Loisirs de Champs-sur-Marne gérée par l'UFOLEP 93

<http://www.ufolep93.org/base-de-champs-sur-marne.html>

Il semblerait que ce lieu et ses équipements conviennent parfaitement à une telle organisation.

G. ROCHE et M. BARRUEL proposent de s'y rendre le mardi 23 janvier en début d'après-midi afin de valider cette proposition.

Le Critérium National ne peut avoir lieu que le week-end de Pentecôte (19, 20 et 21 mai) sur 3 jours vu le nombre d'activités proposées aux participants : Ligne droite, voile libre, voile rc, maquette, racer électrique, pop-pop et élastiboat.

NOUVEAU PARTENARIAT – OFFRE CLUB

TENNIS DE TABLE

Extrait de la convention signée avec le partenaire

SAS DAUPHIN – UFOLEP

2017-2019

« **Faire bénéficiaire** au réseau UFOLEP via Cont@ct, newsletter envoyée tous les 15 jours, de **remises directes et permanentes à hauteur de 10%** à partir du premier euro d'achat et offrir des conditions plus favorables sur le site www.dauphintt.com/ (un code avantage *) pour tous les clubs affiliés en commandant sur une fiche UFOLEP NATIONALE. »

Remarques : Les 10% ne sont pas pris en compte sur les commandes de tables, midi et mini tables, table d'arbitrage, robots, gros matériels, soldes, fin de séries, promotions, offres spéciales et prix nets. »

*le code est **26UFOLEPNATIONAL**



FORMATION DE FORMATEURS D'ÉVALUATEURS D'AILES BLEUES

Dossier suivi par JP ROCHÉ La formation de formateurs d'évaluateurs d'Ailes Bleues se déroulera sur 3 jours à Niort du mardi 27 au jeudi 29 mars 2018 avec le concours de JP THEBAULT et la participation logistique de l'UFOLEP des Deux-Sèvres.

Les candidats à cette formation sont les membres de la CNS et deux responsables régionaux déjà engagés dans le processus Ailes Bleues (6 stagiaires en tout).

RÉUNION ANNUELLE UFOLEP-FFMN

Dossier suivi par M. BARRUEL

La réunion annuelle UFOLEP-FFMN devrait se dérouler le mercredi 24 janvier dans les locaux de l'UFOLEP rue Récamier à Paris. La CNS attend la confirmation de F. ROUSSEL, élu FFMN en charge de ce dossier. Cette rencontre sera l'occasion de relancer le Challenge Voile RC avec la proposition d'une régata Île-de-France mixte à Cergy en septembre 2018.

FORMATION FÉDÉRALE

Dossier suivi par G. ROCHE

Un temps de travail et de formation spécifique dédié aux CNS – GTS – COPILS – Refonte du Plan National de Formation UFOLEP aura lieu au siège national les 24 et 25 février 2018. En tant que responsable de la CNS Sam-Clap, G. ROCHE y étant convié s'y est inscrit.

CRITÉRIUM PLANEUR VOL DE PENTE DE LA BANNE

Dossier suivi par JP ROCHÉ. La date des vacances de printemps proposée par la CNS est trop avancée dans la saison et il risque d'y avoir de la neige sur le site des Ailes Silencieuses et de plus le camping est fermé à cette époque.

JP ROCHÉ propose que rapidement un sondage soit fait auprès des clubs participants afin d'établir une nouvelle date qui devra être ensuite validée par Raymond Chevallier président des Ailes Silencieuses.

PROCHAINE RÉUNION

Audioconférence le jeudi 15 février 2018 à 20h30.

**Compte-rendu de la Visio-conférence
Dimanche 19 novembre 2017**

Présentes : C. DELORME, L. VINCENT, S. BONZANS, B. CAVRIL, V. KILFIGER, C. ALMANINI

Assiste : I. JACQUET (Comité Directeur)

Nous accueillons deux nouveaux clubs : Châteauroux (36) et Wimille (62) (affilié depuis novembre 2016).

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA CNS TWIRLING-BÂTON D'OCTOBRE 2017

Sera diffusé sur le cont@ct du 15 janvier, puis transmis à tous les responsables, selon le listing mis à jour.

CRITÈRES DES JUGES ENTRÉE, CHRONO ET PROGRAMME

Sera diffusé sur le contact du 15 janvier, puis transmis à tous les responsables, selon le listing mis à jour.

CAS PARTICULIER

Suite à la demande de Morgane TEDDE pratiquant le Twirling-bâton et désirant continuer son activité sur l'île de Mayotte, elle va donc demander sa licence à son club d'origine (Saint Etienne 42) puisqu'elle ne peut pas se rattacher à une autre activité à Mayotte.

Le délégué de Mayotte nous fera parvenir un courrier lui donnant l'autorisation.

Elle représentera donc l'île de Mayotte lors du National 2018.

La CNS devra organiser en avril 2018 une visio pour pouvoir la juger.

DÉROGATIONS

Nous avons étudié les demandes de dérogations et rendues une réponse favorable à chacune.

LISTINGS

En vue des listings, la catégorie la plus représentée est la 11-12 ans, nous décidons donc qu'il y aura la catégorie 11 ans et la catégorie 12 ans.

Les équipes intergénérationnelles sont validées par la CNS.

RÈGLEMENT

Nous avons procédé à des modifications suite au travail et aux retours de chacune.

Nous prévoyons de le valider lors de notre visio-conférence en décembre prochain et le diffuser sur le cont@ct en janvier 2018.

PROJET DE STAGE OFFICIEL TECHNIQUE

Le stage se déroulera les 27 & 28 janvier prochain à Bron.

Une invitation sera envoyée à tous les officiels concernés par Elsa SYRITIS (assistante Pôle Formation).

FEUILLES DE JUGEMENT ET LOGICIELS

Nous demandons à Colette ALMANINI de bien vouloir faire les corrections sur les feuilles de jugement et le logiciel, après validation par la CNS, elles seront diffusées par le contact du 15 janvier.

PROCHAIN ORDRE DU JOUR

Critères techniques : Il n'y aura pas de changements cette année, mais une réflexion sera engagée (mise à part les appréciations chorégraphiques, seulement des précisions).

Référentiels : Il y a de nombreuses heures de travail à effectuer. Pas de modifications notables cette année mais des précisions.

Formations : de nombreux clubs demandent des formations officielles et techniques.

Catégories masculines : Bélinda va nous faire parvenir sa proposition.

Catégories 40 ans et +.

Stage été 2019.

Ufoweb.

National 2018.

Prochaine Visio conférence le Mardi 19 décembre 2017 à 18h00.

Rassemblement National Jeunes UFOLEP de Volley-ball Saison 2017-2018

Présentation

PRESENTATION

Le Rassemblement National Jeunes 2018 se déroulera, à Blois (Loir-et-Cher), les vendredi 11 & samedi 12 mai, avec un accueil le soir du jeudi 10.

La formule testée l'année dernière est reconduite : **les équipes joueront donc en 4x4.**

Deux compétitions seront organisées :

- une coupe féminine,
- une coupe masculine (avec la possibilité d'intégrer des joueuses dans les équipes).

Les joueurs et joueuses doivent être **nés en 2001, 2002, 2003 ou 2004.**

Les joueurs(es) doivent être **licenciés avant le 28/02/2018.**

Les droits d'inscriptions sont de 28 € par équipe.

En cas d'inscriptions trop nombreuses, la CNS demandera aux Comités Régionaux et Départementaux d'opérer une sélection parmi leurs équipes.

La CNS se réserve le droit d'annuler une de ces compétitions si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant.

Le Règlement, ci-après, complète et précise ces principes ; il pourra être amendé d'ici le début de la compétition.

Les détails logistiques (lieux des rencontres, possibilités de restauration et d'hébergement, tee-shirts souvenirs, etc.) seront disponibles dans le dossier de participation, à télécharger depuis le site internet de la CNS.

L'UFOLEP Nationale accorde une aide financière aux équipes jeunes ayant un déplacement important à effectuer : se référer au Règlement Financier National 2018 (lien sur le site de la CNS).

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription doit être rempli, validé par une Délégation Départementale et envoyé, accompagné du règlement, avant le **28 février 2018** au responsable de la compétition (voir formulaire ci-après).

Au cas où le nombre d'équipes inscrites le permet, des demandes plus tardives pourront être acceptées.

Pour tout complément d'information se référer au site internet de la CNS :

<http://www.cns.ufolep.org/volley/>

ou écrire à : cns@ufolep-volley.org .

**Rassemblement National Jeunes UFOLEP de Volley-ball
Saison 2017-2018****Règlement****Article 1 - Le jeu**

Les règles de jeu définies par la FIVB sont applicables pour ce rassemblement.

Cependant les règles particulières suivantes, propres à cette manifestation, seront appliquées :

1. quatre joueurs ou quatre joueuses doivent être présents sur le terrain,
2. dont, pour la compétition masculine, un joueur au minimum en permanence,
3. les positions relatives des joueurs sont libres,
4. la rotation des 4 joueurs au service est obligatoire,
5. la zone avant (3 m) est conservée et le dernier joueur ayant servi ne peut y attaquer,
6. le terrain de jeu est de taille réduite (7m x 18m),
7. la hauteur du filet est de 2m24 pour les féminines et 2m35 pour les masculins,
8. 4 remplacements par set sont autorisés ; un joueur ne peut revenir qu'en remplaçant le joueur qui l'a préalablement remplacé.

Article 2 - Les participants

1. Les joueurs et joueuses d'une équipe doivent posséder une licence UFOLEP valide et homologuée avant le 28/02/2018,
2. Les joueurs et joueuses d'une équipe doivent être nés en 2001, 2002, 2003 ou 2004,
3. Les titulaires d'une double licence (UFOLEP/FFVB) et jouant en championnat adulte doivent évoluer, au maximum, au niveau (inter-)départemental,
4. Une équipe est composée, au maximum et pour la durée de la manifestation, de six joueurs et joueuses,
5. Des joueuses peuvent appartenir à une équipe masculine,
6. Les équipes peuvent être des équipes de club, des sélections départementales ou tout autre regroupement de joueurs.

Article 3 - Formule de jeu

La formule de jeu sera définie en début de tournoi en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Elle peut comporter deux phases :

- une ou plusieurs poules qualificatives,
- une phase éliminatoire (finale précédée éventuellement de demi-finales, quart-de-finales, etc.).

Article 4 - Déroulement de la compétition

1. Avant le début de la compétition, les responsables d'équipe :
 - remplissent le formulaire « composition de l'équipe » avec la liste des joueurs (nom, prénom, numéro de licence, date de naissance),
 - présentent les licences aux organisateurs.
2. Avant chaque match, les responsables d'équipes doivent être en mesure de présenter les licences des joueurs et joueuses présents.
3. L'arbitrage sera assuré par les joueurs et joueuses des équipes ne jouant pas à ce moment-là.

Article 5 - Divers

La CNS se réserve le droit de prendre, en cours de tournoi, toute décision pour les cas non prévus par ce règlement.

Les litiges et réclamations sont réglés, en première instance, par les responsables du tournoi. Les équipes non-satisfaites de la décision pourront engager une procédure d'appel auprès de la Commission Nationale Sportive présente sur place.

Rassemblement National Jeunes UFOLEP de Volley-ball
Saison 2017-2018

Formulaire d'engagement

RASSEMBLEMENT NATIONAL JEUNES

des vendredi 11 & samedi 12 mai 2018

à Blois (Loir-et-Cher)

FEUILLE D'ENGAGEMENT

A remplir en un exemplaire par délégation (sélection départementale, club, etc.) et à adresser, avec le règlement des droits d'engagement, **avant le 28 février 2018**, à votre délégation départementale UFOLEP qui l'expédiera dûment visée au responsable :

Jean-Yves LAMARQUE
Résidence Vauban A n°81
Croix de Mons
59600 MAUBEUGE
Tél : 03 27 39 41 61
06 31 86 01 06
courriel : cljylam@orange.fr

Merci de bien vouloir nous en avertir, en parallèle, par un email à : cns@ufolep-volley.org .

----- à renseigner en majuscules -----

Comité départemental :

Nom de la délégation (département, club, etc.) :

Coordonnées du responsable de la délégation :

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : Dom : Travail :

Portable :

Email :

Engage des équipes de Jeunes nés en 2001, 2002, 2003 ou 2004 :

..... équipes masculines 4x4

..... équipes féminine 4x4

Le droit d'engagement est de 28 € par équipe (chèque libellé au nom de l'UFOLEP CNS Volley-Ball et joint à la demande).

A : le :

S

i

g

n

a

t